

## Retraités

### Sommaire :

- 1 – La laïcité. La pétition
- 2 – La RGPP. La lettre de la FSU
- 3 – Le congrès de la FGR.
- 4 – Manifestation des retraités
- 5- Calendrier
- 6 – Barème de cotisation

N° Commission paritaire 0708S05547 N°ISSN en cours.  
Hebdomadaire prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros.  
Edité par section académique de Snes de Versailles (Syndicat national des enseignants du second degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 08 03 11 11 84.  
Directeur de publication Jean-jacques Duchon. Imprimé par l'imprimerie spéciale du Snes.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LUNDI 17 MARS À 14 h15

Au S4, 46 avenue d'Ivry Paris 12  
Métros : Porte d'Ivry - Olympiades

#### Ordre du jour :

- 1 - Organisation des retraités dans l'académie (collectif, circulaires, centre d'intérêt...)
- 2 - La RGPP
- 3 - Le congrès de Nancy de la FGR : on travaillera sur le projet de résolution : **ne l'oubliez pas**

### L'instituteur et le curé.

En 1850, Monsieur Thiers, pilier du parti de l'Ordre, déclarait à l'Assemblée nationale, lors du débat sur les lois Parieu et Falloux destinées à organiser l'enseignement : « Ah, si c'était comme autrefois, si l'école devait toujours être tenue par le curé ou par son sacristain, je serais loin de m'opposer au développement des écoles pour les enfants du peuple... Que vois-je en effet dans chaque commune ? Un laïque qui sera toujours mécontent de la position qui lui est faite, avec un traitement moins élevé que le curé, dont il n'a pas la résignation parce qu'il n'a pas comme lui la foi. »

Un bon siècle et demi plus tard, le président Sarkozy, champion de la droite ultra-libérale déclare en décembre 2007, à la basilique de Latran, lors de son intronisation comme chanoine honoraire : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance ».

Le débat sur l'enseignement a été tranché depuis les lois Ferry de 1881-1882 instituant l'école laïque, gratuite et obligatoire. Il reste que l'affirmation de la supériorité morale du religieux et l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques sont en rupture avec les principes de la laïcité républicaine et font de M. Sarkozy le digne continuateur de M. Thiers.

Jean-Pierre BONNET

### Signez la pétition pour la défense de la laïcité

Site : [www.appel-laique.org](http://www.appel-laique.org)

Ou [www.FSU.org](http://www.FSU.org) , rubrique Sauvegarder la laïcité de la République

A l'appel des UCR et de la FGR-FP

## MANIFESTATION DES RETRAITÉS

Pour la défense du pouvoir d'achat

**Le jeudi 6 Mars 11 h métro Sèvres-Babylone**

Voir communiqué page 3 .

## RGPP ??

### RGPP ??

Nouveau sigle qui doit attirer votre attention chaque fois que vous le verrez. De quoi s'agit-il ?

- les Renseignements Généraux de la Police Parisienne ?
- le Revenu Gagné par les Petits Porteurs ?
- le Rêve Galactique des Profs Paresseux ?

Que nenni : c'est la **Réforme Générale des Politiques Publiques !**

On essaie bien de nous faire croire qu'il s'agit d'une modernisation des services publics ; si modernisation signifie disparition, on peut dire que c'est vrai et l'étourdissement provoqué par le flot des projets de réformes du gouvernement nous empêche de faire la synthèse de tout ce qui nous tombe sur la tête.

160 000 postes de fonctionnaires (dont 80 000 enseignants) disparaîtront en 4 ans. Ce ne sera pas possible par un simple rationnement budgétaire d'où la RGPP, «*réforme de l'État qui supposera que chacun d'entre nous accepte moins de service, moins de personnels, moins d'État sur son territoire*» (Fillon à une assemblée d'élus).

Tous les secteurs seront touchés :

- Justice avec la suppression des tribunaux de première instance, des tribunaux prud'homaux
- Education avec la mise en place des bac pro en 3 ans et la suppression des BEP, l'augmentation des effectifs, les non remplacements, la non scolarisation des 2-3 ans
- Santé avec les fermetures de lits d'hôpitaux
- Etc.

Une telle réduction du secteur public n'est possible que par une réforme des services permettant la mutualisation des personnels et des services à tous les niveaux, «*non pas en fonction des périmètres des ministères mais en fonction des besoins dans la mise en œuvre des politiques publiques, avec le souci d'avoir une organisation de l'État plus lisible et plus simple pour les citoyens et les collectivités locales.* (Projet du CMPP, Conseil de modernisation des politiques publiques)

Quatre chantiers sont programmés :

- Réforme territoriale avec fusion-éclatement des ministères, externalisation des missions et développement des établissements publics et des agences de service public.

- Réforme budgétaire consécutive à la LOLF et développement des partenariats public-privé (PPP) devant permettre un retour à l'équilibre des finances publiques en 2010 ou 2012.

- « Modernisation des ressources humaines : compétence, performance, mobilité professionnelle sont les maîtres mots entraînant une nouvelle organisation du « marché de l'emploi public » et de nouvelles pratiques de gestion des personnels. C'est la chronique de la mort annoncée du statut de la Fonction publique.

- Simplification des procédures et utilisation des nouvelles technologies. On en attend un gain de productivité : la création d'un opérateur de paie unique permettrait la suppression de 3800 emplois et les problèmes pourraient être résolus grâce à un centre d'appel téléphonique.

### Et vous, retraités, êtes-vous concernés ?

En tant que citoyens, oui : la mise en œuvre de ces projets fera disparaître un édifice dont le fonctionnement démocratique est miné depuis plusieurs années.

En tant que retraités, oui :

- Les retraites seront gérées directement par le ministère encore dit des Finances.
- La caisse de retraite additionnelle (qui gère les cotisations payées sur les HS) ne servirait-elle pas de caisse de retraite quand on annonce la suppression des services ministériels ?
- Les politiques sociales doivent aboutir à un partage entre solidarité et responsabilité, assistance et assurance. La création d'un bouclier sanitaire « responsabiliserait » les malades. La proposition de la « 5<sup>e</sup> branche » en est la preuve.

La liste n'est pas exhaustive et on est bien loin des revendications portées par les retraités dans les congrès : *égalité de traitement pour tous dans le cadre d'un service public « personnes âgées* (motion du congrès de Clermont-Ferrand).

La nécessité d'une telle fermentation ne vous a pas échappé. Il s'agit de diminuer les dépenses publiques pour qu'elles soient en équilibre en 2010-2012. Europe oblige, Europe dont la Constitution n'a pas été acceptée par les Français, puisque le traité de Lisbonne ne leur a pas été soumis par référendum.

G. Dubut

## Calendrier

**6 Mars** : manif des retraités

AG départementales de la FGR : préparation du congrès

78 : mercredi 14 mai

91 : vendredi 21 mars

92 : mercredi 26 mars

95 : jeudi 10 avril

**Début juin** : Assemblée générale nationale des retraités du SNES à Paris. 3 délégués pour l'académie de Versailles

**10-11-12 juin à Nancy** : Congrès national FGR

## POUVOIR D'ACHAT

**Gérard Aschiéri écrit à Xavier Bertrand  
et à André Santini**

L'INSEE vient de publier les indices en glissement et en moyenne pour l'ensemble de l'année 2007. Ces indices confirment une reprise de la hausse des prix qui accentue la dégradation du pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités quel que soit le régime dont ils relèvent.

La revalorisation prévue de 1,1% au 1er janvier 2008 ne correspond pas à la hausse des prix prévue pour 2008 et s'appuie sur un constat erroné pour 2007.

Nous vous demandons de prendre une nouvelle mesure immédiate avec effet au 1er janvier 2008 prenant en compte les nouvelles données. Pour la FSU et sa Section Fédérale des retraités cette décision ne dispensera pas d'une réflexion sur les questions décisives de la sauvegarde du pouvoir d'achat des retraités, de l'urgence de mesures spécifiques pour les « petites retraites », l'ouverture de négociations sur les règles d'indexation des pensions et retraites, des écarts hommes/femmes... Après la conférence des pensions des retraités du régime général, notre organisation souhaite qu'une conférence sur la situation des retraités des trois fonctions publiques se tienne au plus vite afin de dégager l'ensemble des problématiques qui devront être examinées lors des négociations qui vont s'ouvrir fin mars.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments respectueux.

**Inter UCR du 12 février 2008**

L'ensemble des UCR et la FGR FP étaient présentes à la réunion de l'inter UCR de ce jour, 12 février 2008. Le débat a porté quasi exclusivement sur la situation des retraités et les annonces du gouvernement et du président.

Après un débat de bon niveau, toutes les organisations ont convenu que la situation des retraités nécessitait d'organiser l'action. Nous avons décidé qu'il fallait

- Une journée d'action nationale,
- Sur les revendications spécifiques des retraités et tout particulièrement sur le **pouvoir d'achat**
- avant les élections municipales : la question des retraites sera sur le devant de la scène tout de suite après les élections, les revendications des retraités seront moins visibles (même si bien évidemment nous participerons aux actions décidées par les actifs pour le rendez-vous des retraites 2008).

**L'action a donc été fixée au 6 mars**

La CFDT souhaitant une manifestation nationale à Paris, les autres organisations étant plus réservées, nous avons convenu de laisser chaque organisation libre du choix des modalités de l'action.

En ce qui concerne Paris, une manifestation sera organisée à 11 heures du métro Sèvres Babylone à la rue de Varenne, avec un point de presse en début de manifestation, avec la présence des UCR, de la FGR FP et de l'UNSA.

Une demande d'audience sera faite auprès du 1<sup>er</sup> ministre, à Matignon, au nom des UCR et de la FGR FP.

### Le 61<sup>e</sup> congrès de la FGR-FP

Le 61<sup>e</sup> congrès de la FGR-FP se tiendra à Nancy du 10 au 12 juin 2008. Comme à l'ordinaire, les textes présentés au congrès, qui définissent la stratégie et les positions de la fédération pour les deux années suivantes, seront étudiés et soumis au vote des assemblées générales départementales. Il est important que les militants du SNES y participent afin de proposer leurs analyses et leurs positions pour une action toujours plus efficace de la FGR.

La destruction systématique des acquis sociaux dans le domaine des retraites, du Code du travail, de la Protection sociale et le caractère global des projets Sarkozy visant à liquider le « modèle social français » appellent de la part de la FGR et de ses partenaires syndicaux et associatifs une attitude offensive et sans concession. Cela suppose de continuer le combat pour l'abrogation pure et simple des réformes Fillon sur les retraites et Douste-Blazy sur le système de santé. Plus généralement, cela suppose de dénoncer les dérives ultralibérales du pouvoir et de réaffirmer inlassablement nos propres valeurs : celles d'une société fondée sur la solidarité, une juste répartition de la richesse nationale et un solide réseau de services publics.

Jean-Pierre BONNET

### La RGPP mise en œuvre

Les dotations horaires arrivent dans les établissements ; les réductions de postes sont programmées : les 1444 suppressions des 3 dernières années ne suffisent pas. On sait déjà que 149 emplois disparaissent dans les Yvelines. Mais on sait aussi que plus de 6600 HS seront distribuées dans l'Académie.

Quels veinards, ces profs qui vont enfin pouvoir travailler !

### UN PROBLÈME ?

#### CONTACTER LES RETRAITÉS du SNES

Par téléphone auprès de vos responsables départementaux  
Par courrier au S3 de Versailles (SNES-Retraités) 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil Cedex  
Par courriel, au S3 de Versailles : retraites@versailles.snes.edu  
Par courriel, au S4 : enretraite@snes.edu

**Nouveau** Sur le site académique du Snes  
[www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)

**Rubrique retraités**

**Vous recevez cette circulaire ; vous n'avez pas payé votre cotisation.  
Ce n'est pas trop tard ; ce n'est jamais trop tard**

### COTISATIONS 2007-2008 Des retraités et personnels en CFA

Si ce n'est déjà fait, adressez vos cotisations au trésorier de S1 des retraités de votre département, dès maintenant, pour faciliter son travail et bénéficier sans problème de la réduction d'impôt (66% du montant de la cotisation syndicale dans la limite de 1% du montant du revenu imposable).

#### NOUVEAUX RETRAITÉS ET CFA

Votre période d'activité professionnelle est terminée mais le SNES a besoin de vous, en particulier pour défendre votre niveau de vie de retraité. L'expérience nous montre que nous sommes en première ligne des attaques gouvernementales.

#### CONTINUEZ A ADHÉRER

Vous payez votre cotisation dans le département de votre lieu de résidence ou dans celui de votre dernière fonction. En cas de problème, adressez vous au responsable des retraités de votre département.

Joignez à votre chèque le bulletin d'adhésion. Remplissez IMPÉRATIVEMENT le bas de la page et apposez votre signature ( exigence de la Commission nationale informatique et liberté pour inscription au fichier du SNES)

Pensions mensuelles	Cotisations annuelles
Inférieure à 1370 €	60.00 €
De 1371 à 1530 €	77.00 €
De 1531 à 1680 €	85.00 €
De 1681 à 1830 €	93.00 €
De 1831 à 1990 €	101.00 €
De 1991 à 2140 €	109.00 €
De 2141 à 2290 €	117.00 €
De 2291 à 2440 €	126.00 €
De 2441 à 2600 €	134.00 €
De 2601 à 2750 €	142.00 €
De 2751 à 2900 €	150.00 €
plus de 2901 € CPA	154.00 € Selon la quotité

### TRÉSORIERES DÉPARTEMENTALES POUR LES RETRAITÉS DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Département	Trésorier	Chèque à l'ordre de :
78	Geneviève DUBUT 18 rue F. Quesnay 78490 Méré	SNES Versailles
91	Marie MÉNÉCHAL 152 allée de la Pièce du lavoir 91190 Gif-sur-Yvette	SNES Retraités 91
92	Denise DELPRAT 62 Bd du Maréchal Joffre 92340 Bourg la Reine	SNES Retraités-92
95	Michel GRASSELLI 34 rue Benjamin-Godard 95630 Mériel	SNES Retraités-95